

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2006031

Signataire : ED/MP

OBJET : Avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un immeuble de bureaux au 72 rue Henri Barbusse. Approbation du projet d'avenant et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet d'avenant n°1 relatif à l'opération citée en objet,

Considérant qu'il y a lieu de passer un avenant eu égard aux nouvelles données apparues en cours d'étude (modifications inhérentes aux commandes de l'architecte des bâtiments de France) qui conduisent tant à une augmentation de la surface hors oeuvre nette de 300 m² que du montant global de l'opération des coûts,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 13 avril 2006,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission municipale gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité,

DELIBERE :

Article unique : autorise Monsieur le Maire, à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre passé avec le groupement dont le mandataire est le cabinet d'architecture Atelier 003

Cet avenant sanctionne une plus value de 19 084,21 € TTC portant le montant du marché de 255 234,60 € TTC à 274 318,81€ TTC. (soit 229.363.56 € H.T.)

La dépense correspondante sera imputée au budget communal de l'exercice en cours sur le 102.2031.020 code action 1780B03

le Maire